

“

# ÉTUDIER À L'INSPÉ DE LORRAINE

**NOUVEAU MASTER MEEF**

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

”



**UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**



Institut national  
supérieur du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Nancy-Metz



## Vers un "manifeste de la formation des enseignants en Lorraine"

Dans ce premier article d'une série thématique, "Le Tracé" vous propose d'aborder la **réforme du master MEEF** qui sera mise en œuvre en Lorraine dès septembre 2021.

Suite à la loi « Pour une École de la confiance » de 2019, l'INSPÉ de Lorraine a fait le choix d'investir de manière novatrice la réforme de son offre de formation en cohérence avec les choix de l'Université de Lorraine. L'idée est de **mettre en œuvre la réforme nationale tout en installant une "approche par compétences"**, et ce, dans toutes les mentions et tous les parcours du master MEEF.

De manière complémentaire aux textes officiels de 2019, l'INSPÉ a adopté des principes qui pilotent et orientent la mise en place de la réforme de la formation initiale des enseignants en Lorraine pour la rentrée 2021-2022. Il s'agit d'un **changement fort de paradigme** qui s'expliquera par la rédaction d'un "*Manifeste de la formation des enseignants*" pour diffusion dans toute la communauté universitaire et scolaire :

Les principes :

- **Développer et rendre cohérent le continuum de formation amont**, avec les licences qui alimentent le master MEEF dans ses filières 1<sup>er</sup> degré et 2<sup>nd</sup> degré ;
- **Finaliser l'installation de "l'approche compétences" en master MEEF** en investissant la pédagogie de l'intégration avec, notamment :
  - > une formation organisée en modules d'enseignement qui accompagne la construction des compétences de l'étudiant,
  - > une évaluation des étudiants reposant sur l'intégration des acquis vérifiée lors d'épreuves en situations complexes en prise directe avec les attendus des blocs de compétences.
- **Développer le continuum de formation aval** en formation continuée puis continue.
- **Augmenter sensiblement la part des personnels de l'Éducation nationale** intervenant en formation initiale pour le 1<sup>er</sup> degré
- **Permettre à tous les étudiants qui ont un projet professionnel dans l'enseignement ou l'éducation d'entrer en master MEEF**, dans la limite des capacités humaines, immobilières et financières de l'Université.

## Le choix de l'approche compétences par la pédagogie de l'intégration

Afin de renforcer la cohérence de la formation et sa visée professionnalisante, le choix de l'INSPÉ s'est porté sur une formation structurée en séries semestrielles de modules d'enseignement (SME) concrétisant des objectifs de formation, et une évaluation structurée en séries semestrielles de situations intégratrices (SSI) vérifiant des attendus de compétences.

Cette approche est adoptée par les quatre mentions du master MEEF.

Les objectifs et attendus des trois mentions 1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup> degré et Encadrement éducatif sont définis et explicités dans le référentiel ministériel de formation "*Former l'enseignant du XXI<sup>ème</sup> siècle*".

**L'approche compétences par la pédagogie de l'intégration est une approche théorisée, notamment par Xavier Roegiers**, Professeur en sciences de l'éducation à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve (Belgique). Elle dispose de deux principes directeurs :

- Mettre les apprentissages au service du profil de sortie et
- Apprendre aux étudiants à réagir en situation complexe.

Dans ce cadre, **l'appropriation des compétences par les étudiants se vérifie au travers de Situations Intégratrices (SI)** qui, si elles sont validées, confèrent les crédits ECTS nécessaires à la validation des trois Blocs de Compétences (BC) et à l'obtention du master. Les Situations intégratrices déterminent la maquette d'évaluation.

D'un autre côté, les **Modules d'Enseignement (ME)** ont pour objectif de faire construire par les étudiants les ressources nécessaires pour agir en situation complexe lors de l'évaluation par les situations intégratrices. Les modules d'enseignement déterminent la maquette de formation. L'ensemble des modules d'enseignement contribue à préparer les étudiants à l'ensemble des Situations Intégratrices.

**C'est ici que se construit le cœur d'une formation dans le dialogue formalisé et répété entre les formateurs constitués en équipes pluri catégorielles.**

Ce dialogue répété d'année en année contribuera à cibler au mieux entre les formateurs les éléments de formation nécessaires à la construction par les étudiants des compétences au niveau requis.

Cette approche permet une évolution progressive de la formation et, aux modules d'enseignement, de se transformer pour être de plus en plus en phase avec les situations intégratrices et ainsi, améliorer l'efficacité de la formation.

Pour les trois mentions 1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup> degré et Encadrement éducatif, les modules d'enseignement renvoient aux Blocs d'Enseignement (BE) définis par la ventilation du nouveau référentiel de formation "*Former l'enseignant du XXI<sup>ème</sup> siècle*" et dont les volumes horaires sont cadrés.

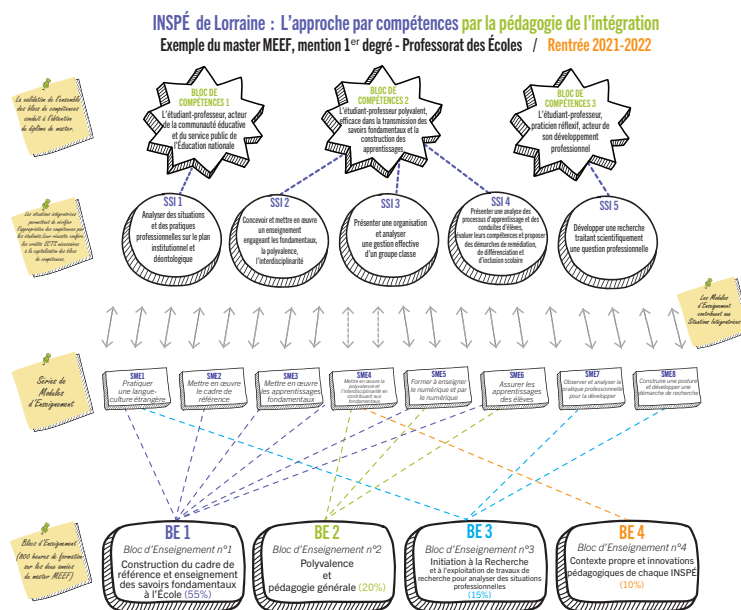
## Vers un "manifeste de la formation des enseignants en Lorraine"

### DATES IMPORTANTES

- **28 juillet 2019** : Promulgation de la loi « Pour une École de la confiance ».
- **13 décembre 2019** : Le Conseil d'Institut de l'INSPÉ de Lorraine vote les principes de mise en œuvre de la réforme de la formation des enseignants à l'INSPÉ de Lorraine.
- **Mai 2020** : Remontée vers le Ministère d'un point d'étape sur la mise en œuvre de la réforme à la rentrée 2020 et la rentrée 2021.
- **11 septembre 2020** : L'accréditation de l'INSPÉ de Lorraine est renouvelée jusqu'au terme du contrat pluriannuel.
- **11 décembre 2020** : Le Conseil d'Institut vote et approuve le dossier d'accréditation du master MEEF ainsi que les maquettes détaillées de chaque mention.
- **Fin décembre 2020**  
Approbation du dossier de l'offre de formation de l'INSPÉ de Lorraine par M. le Recteur avant transmission aux trois Directions ministérielles (DGESIP, DGESCO, DGRH).
- **Janvier - février 2021** : Transmission à l'Université de Lorraine pour avis et vote du Conseil de Formation, puis du Conseil d'Administration.
- **Septembre 2021** : Mise en œuvre de la nouvelle maquette de formation pour les étudiants intégrant le M1 MEEF, quelle que soit la mention et le parcours choisi.

### L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES

Schéma en grand format sur notre site : <http://u2l.fr/meef>



## Textes nationaux réglementaires de référence et ressources



- **Loi pour une École de la confiance** (J.O. 28/07/2019) : <https://www.education.gouv.fr/la-loi-pour-une-ecole-de-la-confiance-5474>
- **Nouveau référentiel de formation** : "Former l'enseignant du XXI<sup>e</sup> siècle" des futurs professeurs des premier et second degrés et CPE : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid142150/former-aux-metiers-du-professorat-et-de-l-education-au-21e-siecle.html> et le texte complet : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038731861>
- **L'approche par compétences à l'Université de Lorraine** : <http://sup.univ-lorraine.fr/apc/>
- **JORF n°0305 du 18 décembre 2020**, Arrêté du 25 novembre 2020 fixant le cahier des charges relatif aux contenus de la formation initiale spécifique pour les étudiants ou fonctionnaires stagiaires se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers - ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/11/25/MENE2032812A/jo/texte>
- **Arrêté du 28 mai 2019** modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation JO du 7 juillet 2019 : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038731861&dateTexte=&categorieLien=id>
- **Arrêté du 28 mai 2019** modifiant l'arrêté du 18 juin 2014 fixant les modalités de formation initiale de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public stagiaires JO du 7 juillet 2019 : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038731890&dateTexte=&categorieLien=id>
- **Xavier Røgiers "L'évaluation des étudiants dans une logique de compétences : enjeux et démarches"**, 18 septembre 2020, Luxembourg. Vidéo et présentation disponibles en ligne : <http://inspe.univ-lorraine.fr/formations-continues-pour-les-formateurs-inspe/les-rdv>

# LE NOUVEAU MASTER MEEF

## Vers un "manifeste de la formation des enseignants en Lorraine"



Dans ce deuxième article, "Le Tracé" vous propose d'aborder la **réforme du master MEEF** qui sera mise en œuvre en Lorraine dès septembre 2021.

Suite à la loi « Pour une École de la confiance » de 2019, l'INSPÉ de Lorraine a fait le choix d'investir de manière novatrice la réforme de son offre de formation en cohérence avec les directives ministérielles et les choix de l'Université de Lorraine. L'idée est de **mettre en œuvre la réforme nationale tout en installant une "approche par compétences"**, et ce, dans toutes les mentions et tous les parcours du master MEEF.

## Vers le professorat des écoles : une formation initiale repensée

**À la rentrée 2021-2022, la Mention 1<sup>er</sup> degré est restructurée, afin de renforcer la cohérence et la qualité des formations proposées.**

Conformément à la réforme de la formation des enseignants et en lien avec le mouvement d'une réorganisation de la formation master MEEF en formation par compétences, le master MEEF 1<sup>er</sup> degré est profondément restructuré.

Cette restructuration se fait sur la base d'une identification de blocs de compétences dont l'acquisition est l'objectif du master. Ceux-ci sont au nombre de trois :

- l'étudiant-professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale,
- l'étudiant-professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages,
- l'étudiant-professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel.

Pour acquérir ces compétences, l'étudiant bénéficiera d'une formation en alternance. Celle-ci comprendra des formations disciplinaire, didactique, pédagogique, déontologique et éthique. L'étudiant effectuera 18 semaines de stage réparties sur deux ans selon différentes modalités.

L'acquisition de ces blocs de compétences, qui prépare à l'exercice du métier, est nécessaire à l'obtention du diplôme de master MEEF mention 1<sup>er</sup> degré et donne les meilleures chances pour la réussite au CRPE.

### En savoir plus :

Retrouvez ici les témoignages de diplômés de ces parcours : <https://vimeo.com/inspedelorraine>

Descriptif des parcours et modalités de candidatures : <http://inspe.univ-lorraine.fr/actualite/vers-le-master-meef>

Candidatures depuis le 15 mars et avant le 17 mai 2021 pour la rentrée 2021-2022 : <https://ecandidat.univ-lorraine.fr>

## Pratiques et Ingénierie de la Formation : 5 parcours de M2 MEEF

**À la rentrée 2021-2022, la Mention *Pratiques et Ingénierie de la Formation* est restructurée, afin de renforcer la cohérence et la qualité des formations proposées. Elle permet à certains publics de valider en un an un master MEEF.**

L'INSPÉ de Lorraine poursuit son objectif de proposer une **formation continue diplômante de haut niveau** en lien avec les questions professionnelles et de recherche les plus vives pour l'enseignement, l'éducation et la formation au XXI<sup>ème</sup> siècle.

Il maintient également un parcours proposé **aux étudiants de 1<sup>ère</sup> année de master MEEF qui souhaitent réorienter leur projet professionnel vers l'ingénierie pédagogique**. Ce dernier parcours se conclut à ce jour par un taux d'embauche élevé (85 % à 6 mois).

La Mention se déploiera à partir de la rentrée 2021 en 5 parcours ; les 4 premiers relèvent majoritairement de la formation continue et notamment pour les personnels de l'Éducation nationale ; le dernier est particulièrement recommandé aux étudiants de master en formation initiale :

- **Éducation et Pratiques Inclusives (EPI)**
- **Pratiques Numériques en Éducation (PNE)**
- **Éthique et Pratique de l'Enseignement (EPE)**
- **Ingénierie de la Formation de Formateurs (IFF)**
- **Ingénierie Pédagogique (IP)**

Les nouvelles directives concernant le *continuum de formation* et le *développement professionnel* mènent à une collaboration toujours plus étroite entre la MIFOR de l'Académie de Nancy-Metz et la Mention PIF de l'INSPÉ de Lorraine pour la préparation des certifications **CAFIPEMF** et **CAFFA**. Dans ce cadre, il a été convenu que les lauréats aux certifications ayant suivi la formation en Lorraine pourront bénéficier d'une dispense d'un bloc d'enseignement correspondant à 6 ECTS lors de l'inscription dans l'un des parcours de la mention PIF du master MEEF.

### En savoir plus :

Retrouvez ici les témoignages de diplômés de ces parcours : <https://vimeo.com/inspedelorraine>

Descriptif des parcours et modalités de candidatures : <http://u2l.fr/meef-pif>

Candidatures dès le 15 avril prochain pour la rentrée 2021-2022 : <https://ecandidat.univ-lorraine.fr>

## Les stages : nouvelles modalités en master MEEF

Le master MEEF est un master professionnalisant ; les stages des 3 mentions 1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré et Encadrement Éducatif sont donc indispensables et obligatoires tout au long de la formation. Ils permettent une découverte du métier et une prise de responsabilité progressive pour l'acquisition des compétences attendues des enseignants, des CPE et de tout professionnel de l'éducation et de la formation.

### PRINCIPES GÉNÉRAUX

18 semaines de stage, en France ou à l'étranger, sont prévues dans la formation et sont réparties comme suit:

- En M1 : 7 semaines
- En M2 : 12 semaines (dont 1 libérée avant les épreuves des concours, placées désormais en fin de M2)
- La 1<sup>ère</sup> année de master intègre un équivalent de 6 semaines de stages pour initier l'alternance et un équivalent d'une semaine pour tester la responsabilité pédagogique.
- La 2<sup>ème</sup> année de master se diversifie par la nature de l'alternance : les étudiants de 2<sup>ème</sup> année se répartiront ainsi sur 4 types de stages.



#### Au sein de l'Éducation nationale : 12 semaines de stage (pleines ou en équivalent)

- 8h/semaine (étudiants AED en contrat de préprofessionnalisation)
- Tiers-temps de Pratique en responsabilité (avec contrat de travail de 12 mois consécutifs)
- Tiers-temps de Pratique accompagnée (sans contrat de travail)

#### Hors Éducation nationale :

- 12 semaines pleines avec contrat de travail dans une structure d'accueil (selon les opportunités locales, nationales ou internationales).

### 1<sup>ER</sup> DEGRÉ – PROFESSORAT DES ÉCOLES

#### - En M1 : Stage d'observation et de pratique accompagnée

*Calendrier :*

1 semaine en septembre, 1 semaine en novembre, 2 semaines en janvier.

En février-mars, stage de 6 semaines de pratique accompagnée à mi-temps ; les deux dernières semaines sont en responsabilité pédagogique et ont comme objectif d'évaluer la compétence de l'étudiant à faire classe.

#### - En M2 : Stage équivalent à 12 semaines, réparti sur l'année selon les différentes formes possibles d'alternance.

Les étudiants sont libérés sur 4 journées de stage pour passer les épreuves du CRPE.

Pour la forme principale de stage à tiers-temps :

En pratique en responsabilité - une à deux journées par semaine sur l'année + 1h-2h autres activités + 1 semaine complète en novembre, puis 2 semaines en janvier & février.

En pratique accompagnée : une à deux journées par semaine sur l'année + 1 semaine complète en novembre, puis 2 semaines en janvier & février.

### 2<sup>ND</sup> DEGRÉ & ENCADREMENT ÉDUCATIF-CPE

#### - En M1 : Stage d'observation et de pratique accompagnée

*Calendrier :*

2 semaines en septembre, puis 2 semaines en novembre.

En février-mars, stage de 6 semaines de pratique accompagnée à mi-temps ; les deux dernières semaines sont en responsabilité pédagogique et ont comme objectif d'évaluer la compétence de l'étudiant à exercer le métier d'enseignant ou de CPE.

#### - En M2 : Stage équivalent à 12 semaines, réparti sur l'année selon les différentes formes possibles d'alternance.

Les étudiants sont libérés sur 3 journées de stage pour passer les épreuves des concours (CAPES - CAPLP - CACPE) :

- 2<sup>nd</sup> degré hors EPS, D-OC et CPE : stage filé 6h/semaine les lundis matin et vendredis
- Documentation : stage filé 12h/semaine (10h + 2h relations avec l'extérieur) les lundis matin et vendredis
- EPS : stage filé 6h/semaine mercredis matin et vendredis + 3h/semaine mercredis après-midi du 1<sup>er</sup> trimestre pour les contractuels
- CPE : 12 semaines temps plein.

### PRATIQUES & INGÉNIERIE DE LA FORMATION

Seul le parcours Ingénierie Pédagogique comprend un stage d'observation d'une semaine en décembre, suivi d'un stage long obligatoire (de 2 à 6 mois au cours du second semestre), véritable tremplin à l'employabilité du futur diplômé.

Dans le parcours Ingénierie de la Formation de Formateurs, l'obligation de stage dépend du statut de l'étudiant (formation initiale ou reprise d'études).

Dans le prochain numéro du *Tracé* : zoom sur les mentions 2<sup>nd</sup> degré et Encadrement Éducatif.



# LE NOUVEAU MASTER MEEF

## Vers un "manifeste de la formation des enseignants en Lorraine"



Dans ce troisième article, "Le Tracé" vous propose d'aborder la **réforme du master MEEF** qui sera mise en œuvre en Lorraine dès septembre 2021, **pour les deux mentions de master MEEF Second degré et Encadrement éducatif**.

Suite à la loi « Pour une École de la confiance » de 2019, l'INSPÉ de Lorraine a fait le choix d'investir de manière novatrice la réforme de son offre de formation en cohérence avec les directives ministérielles et les choix de l'Université de Lorraine. L'idée est de **mettre en œuvre la réforme nationale tout en installant une "approche par compétences"**, et ce, dans toutes les mentions et tous les parcours du master MEEF.

## Devenir professeur de collège, de lycée général, technologique ou professionnel, devenir conseiller principal d'éducation : une formation initiale repensée

Pour la rentrée 2021-2022, les mentions MEEF Second degré et Encadrement éducatif ont été repensées dans le cadre du nouvel arrêté des masters MEEF pour renforcer la cohérence et la qualité des formations proposées.

« La formation initiale doit préparer le futur enseignant et le futur personnel d'éducation à être un professionnel autonome et responsable dès l'entrée dans le métier et à mettre en œuvre les orientations fixées par l'institution scolaire. Il doit être en capacité de justifier ses choix, scientifiques, didactiques, pédagogiques et éducatifs. Elle vise donc à former des humanistes passeurs de savoirs, de culture et de sens, des professionnels capables de penser et d'agir de façon juste et efficace à partir d'objectifs généraux et de principes éthiques » .

C'est à partir de ce profil de sortie attendu que la formation initiale s'est restructurée.

## Le master MEEF Second degré : vers le professorat en collège et lycée

Le nouveau master MEEF s'est construit pour conduire à l'acquisition de trois grands blocs de compétences répondant au profil de sortie attendu du futur enseignant du second degré. Il concourt à former un étudiant-professeur :

- **acteur de la communauté éducative** et du service public de l'Éducation nationale,
- **pilote de son enseignement**, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages,
- **praticien réflexif**, acteur de son développement professionnel.

Agir selon les fondements institutionnels, réglementaires et éthiques, mobiliser les savoirs et l'épistémologie propres à sa discipline, en maîtriser les savoirs didactiques nécessaires à la mise en œuvre des enseignements, gérer une classe en contexte, réguler les apprentissages et évaluer les acquisitions des élèves, en avoir une approche réflexive, et construire une posture de recherche sont les objets des modules d'enseignement (ME). Ces modules d'enseignement structurent les deux années de master MEEF et préparent aux attendus plus professionnels des concours maintenant placés par le ministère en fin de M2. Les ME sont inclusifs de la formation en alternance qui comprend 18 semaines de stages réparties sur les deux années et selon des modalités différentes et progressives. L'ensemble de la formation est assuré par des équipes pédagogiques pluricatégorielles. Chaque semestre du master comporte cinq situations intégratrices et évaluatives : l'objectif est de s'assurer de l'intégration des éléments de compétences référés aux trois blocs.

Le master MEEF est au cœur du *continuum* de formation qui va de la licence, avec des modules de pré-formation au métier, aux premières années de titularisation avec des modules plus personnalisés.

En savoir plus : <http://u2l.fr/master-meef-2d>

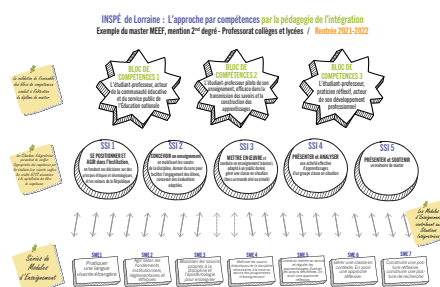
<sup>1</sup> Arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

<sup>2</sup> Référence « Former aux métiers du professorat et de l'éducation au XXI<sup>ème</sup> siècle - Référentiel de formation Master MEEF - Professeur des lycées et collèges ».

## L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES

Schéma en grand format sur notre site :

<http://u2l.fr/meef>



## FILIÈRE ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL : 6 PARCOURS PROPOSÉS EN LORRAINE

Au sein de la mention 2<sup>nd</sup> degré du master MEEF, l'INSPÉ de Lorraine propose toujours et pilote 6 parcours de formation pour de futurs enseignants qui exerceront en lycées professionnels ou technologiques :

- Biotechnologies option Santé Environnement (BSE), modules disciplinaires à la Faculté des Sciences et des Technologies de Nancy et sur le site de Nancy-Maxéville
- Économie-Gestion option Marketing (EGM), modules disciplinaires sur le site de Metz-Montigny
- Génie industriel option Bois (GIB), modules disciplinaires à l'ENSTIB d'Épinal
- Sciences Industrielles de l'Ingénieur (SII), modules disciplinaires sur le site de Metz-Montigny
- Hôtellerie-Restauration (HR) option production culinaire et option service, modules disciplinaires au lycée Mondon de Metz
- Sciences et Techniques Médico-Sociales (STMS), modules disciplinaires à la Faculté de Médecine de Nancy.

Certains enseignements sont communs et rassemblent les étudiants des 6 parcours. Les cours de ce tronc commun se déroulent sur le site de Maxéville et/ou le site de Metz-Montigny de l'INSPÉ de Lorraine.

Contact : [inspe-etp-contact@univ-lorraine.fr](mailto:inspe-etp-contact@univ-lorraine.fr)



## LA MENTION "ENCADREMENT ÉDUCATIF"

Le master MEEF "Encadrement Éducatif" (EE) a vocation à former des Conseiller-e-s Principaux/ales d'Éducation (CPE). Son contenu a été renouvelé pour la rentrée 2021. Les modifications majeures sont liées à la réforme des concours, qui ont lieu désormais en fin de M2. La préparation au concours se déroule donc désormais sur deux années. Elle est accompagnée d'une formation professionnelle et d'une formation à la recherche qui sont progressives au cours de ces deux années.

470 heures de formation sont prévues pour la première année, 330 pour la seconde. Les contenus d'enseignement de ce master sont alimentés en grande majorité par des sciences humaines et sociales et sont ancrés sur les pratiques professionnelles des CPE. Dix-huit semaines de stages accompagnés et en responsabilité sont proposées aux étudiant-e-s : 6 semaines en M1 et 12 en M2.

La formation articule ainsi les exigences professionnelles et les apports issus des sciences humaines et sociales. Les évaluations des acquisitions et des compétences des étudiant-e-s en formation sont construites de sorte que soient prises en compte les exigences propres à ces deux domaines.

La formation est assurée par des personnels aux compétences complémentaires : des formateurs/trices professionnel-le-s, inspecteurs/trices (IPR-IA) et CPE, et des universitaires. Les objectifs de cette formation sont déclinés de la manière suivante :

- Pratiquer une langue-culture étrangère
- Agir selon les fondements institutionnels, réglementaires et éthiques
- Communiquer et coopérer au sein de la communauté éducative
- Mobiliser les sciences humaines et sociales et le cadre réglementaire pour étayer son action professionnelle
- Mobiliser en contexte les savoirs sur les adolescent-e-s, leurs rapports aux normes et les modalités d'engagement des élèves
- Exercer des responsabilités éducatives, piloter la vie scolaire
- Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif en lien avec les personnels et les familles
- Mobiliser les connaissances du métier
- Avoir une approche réflexive, exploitation de stage et analyse des situations éducatives
- Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche.

Contacts : [christine.fontanini@univ-lorraine.fr](mailto:christine.fontanini@univ-lorraine.fr) et [guy.lapostolle@univ-lorraine.fr](mailto:guy.lapostolle@univ-lorraine.fr)

## NOUVEAU PARCOURS MEEF "NUMÉRIQUE & SCIENCES INFORMATIQUES"

À la rentrée de septembre prochain, un nouveau parcours de master MEEF mention 2<sup>nd</sup> degré, le parcours "Numérique & Sciences Informatiques" ouvrira à l'INSPÉ de Lorraine. Ce master vise les personnes (étudiants ou publics en reprise d'études) qui souhaitent se former à l'enseignement de l'informatique, se préparer aux épreuves du CAPES "Numérique & Sciences Informatiques" et ainsi, devenir enseignant/e d'informatique en lycée.

La formation traite les notions fondamentales de l'informatique présentes dans les programmes d'enseignement des "Sciences Numériques et Technologiques" de seconde, première et terminale, et l'ensemble des savoirs didactiques et pédagogiques nécessaires à leur enseignement. Le master comprend aussi une formation transversale commune aux parcours de formation des autres disciplines de la mention 2<sup>nd</sup> degré. L'INSPÉ de Lorraine, porteur de ce master, s'est construit une longue expérience en formation de formateurs en informatique, depuis 2011, suite à la mise en œuvre de la formation ISN (Informatique et Sciences du Numérique) pour les professeurs du 2<sup>nd</sup> degré, puis du Diplôme Inter-Universitaire "Enseigner l'Informatique au Lycée". Par ailleurs, l'équipe pédagogique du master est constituée à la fois d'intervenants de différentes composantes de l'Université de Lorraine et de formateurs relevant du 2<sup>nd</sup> degré.

Responsable du parcours : David Langlois - Contact : [inspe-nsi-contact@univ-lorraine.fr](mailto:inspe-nsi-contact@univ-lorraine.fr)